

Commission d'Hygiène et de Sécurité

Réunion du 30 avril 2018

Compte rendu :

Présents : voir la feuille d'émargement en annexe

Le quorum étant atteint Mme CREY ouvre la séance à 16h10.

Présentation de l'ordre du jour.

La commission débute sa séance de travail par une visite du lycée.

Le premier lieu visité est la loge. M. Rezzouqi fait une rapide description du système de sécurité incendie remplacé il y a un peu moins d'un an, de son fonctionnement et de son utilisation. Mme Amard signale que les déclenchements intempestifs ont disparu, pas les déclenchements abusifs. M. Gaborieau indique que des dégradations ont déjà eu lieu et que des arceaux de protection ont été installés sur les capteurs les plus vulnérables.

M. Bouquiaux demande quelles sont les dispositions prises pour éviter les dégradations dans les toilettes et améliorer la mise à disposition des élèves ? M. Gonon lui répond que ce problème est à prendre dans sa globalité et que c'est un sujet à aborder avec tous les acteurs du lycée en CESC, en CVL, en CHS. M. Gonon suggère de se référer aux pages 41 à 58 du document en lien ci-contre.

http://cache.media.education.gouv.fr/file/ONS/04/6/ONS-Rapport-2013_389046.pdf

La visite se poursuit par les ateliers du bac professionnel Maintenance. M. l'Adjoint Gestionnaire nous apprend que des travaux d'urgence ont été réalisés sur la toiture dans le but d'éradiquer les fuites récurrentes dans ce local. De l'eau est quand même trouvée dans les bacs situés au-dessus des armoires mais il n'a pas pu être déterminé si ceux-ci avaient été vidés avant l'intervention. Les professeurs vont surveiller de plus près le remplissage des bacs. (Depuis il a été constaté que des fuites persistent)

La visite continue par les laboratoires d'électronique de la section de technicien supérieur. La pose de toiles tendues au plafond permet d'améliorer nettement l'étanchéité thermique du bâtiment et donc le confort thermique. Il pourrait être étudié la pose de ce dispositif dans d'autres salles des ateliers.

La commission passe par la salle de stockage de produits chimiques des laboratoires de physique. M. Dussart explique que tous les filtres ont été changés, et que l'aspiration a été contrôlée, les armoires ventilées ne contiennent que des produits dilués. Une visite rapide est faite dans les laboratoires de préparation des travaux pratiques.

La commission visite ensuite le local de stockage des produits chimiques usagés. Des étagères avec bacs de rétention sont désormais installées. Une douche de sécurité a été installée. La mise hors gel n'est pas très efficace.

M. Gaborieau nous fait visiter les chambres froides de stockage de la cantine. Il explique que celles-ci sont trop petites pour la quantité de denrée à stocker et qu'une extension est envisageable sur la murisserie attenante. M. Gonon lui suggère d'acheter quelques étagères pour faciliter le rangement et libérer de la place en attendant que les travaux soient réalisés. M. Gaborieau explique, que la magasinière considère que cette situation est préférable et permet de stocker plus de denrées.

La commission rejoint la salle Champon pour poursuivre ses travaux.

Mme Crey demande si les registres sont consultables.

M. Gonon rappelle que les registres qu'il est normal de consulter à chaque CHS sont :

- Le registre santé et sécurité au travail
- Le registre des dangers graves et immédiats
- Le registre de l'infirmerie
- Le Document unique de l'évaluation des risques (à mettre à jour)

La commission relit le dernier compte rendu du 9 février 2016, pour évaluer les points qui ont progressé. De nombreuses remarques ont été levées et constatées pendant la visite.

M. Palayodan demande si le rapport de l'ISST du 24 janvier 2017 est consultable. M. Gonon précise que ce rapport a été diffusé à Mme le Recteur, au DASEN, au Proviseur et aux autres membres de l'équipe de direction du lycée. Il est donc consultable auprès de M. le Proviseur.

Mme Crey informe la CHS que des portillons rotatifs vont être installés cet été à l'arrière du lycée, du côté du parking des cars. Cette annonce provoque un débat sur l'organisation de la circulation des personnes dans le lycée, la position de la loge et de l'accueil des personnes étrangères au lycée, l'organisation des services de la vie scolaire, du standard, de la reprographie, de la centrale de SSI, etc.

Mme Amard souhaite que l'état des stores de l'internat soit abordé. Le constat de mauvais état de certains volets n'est pas partagé : un différend apparaît sur le nombre et la notion d'inutilisable.

Mme Crey souligne que les volets des logements posent aussi des problèmes de sécurité en cas de vents forts.

L'évocation de ces problèmes fait débat mais deux remarques sont à souligner :

- qu'il soit rappelé aux agents de ne pas se mettre en danger pour solutionner des problèmes...
- que les interventions d'entretien des bâtiments, leur avancement n'est pas toujours communiqué aux personnes directement concernées.

Mme Crey informe la CHS qu'un exercice d'intrusion de grande envergure, impliquant la gendarmerie et les services de secours aura lieu au premier trimestre de la prochaine année scolaire.

La séance est levée à 19h30.